

**ANTOING**

## **CBR-Cimescaut : on attend**

**COMMERCE** Le conflit entre les sociétés CBR et Cimescaut à propos de l'achat par CBR de 40 % des parts que possède Cimescaut dans la SA Carrières d'Antoing se prolonge. Lors de l'audience de ce mercredi au tribunal de commerce, la société CBR a demandé l'établissement d'un nouveau calendrier d'échange de conclusions suite au dépôt de conclusions de l'avocat des Carrières d'Antoing. La société CBR tient à répondre aux arguments de M<sup>r</sup> Opsomer. La prochaine audience est fixée au 21 octobre. Quant au jugement, il est attendu une semaine ou deux semaines plus tard. Entre-temps, rien ne peut être changé dans la gestion de la SA Carrières d'Antoing. La situation doit rester telle qu'elle est.

G. Dx.

CARDON

